

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 18 août 2015

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 18 août 2015 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président  
Mme Annic Gingras  
M. Daniel Lavoie  
M. Stéphane Lépine  
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 5**

Le président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-2015-27 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
16 JUIN 2015**

CE-2015-28 Il est proposé par Stéphane Lépine, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 16 juin 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDE DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ**

CE-2015-29 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

D'accorder à la personne suivante, un congé sabbatique à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Madame Manon M. Dubois, enseignante à l'école primaire Brassard/St-Patrice. Plan de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2019, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2008-2019, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019, traitement à 87,5 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**ENGAGEMENT DE PERSONNEL**

CE-2015-30 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

De procéder à l'engagement du personnel suivant :

**Personnel de soutien**

- Madame Karine Boucher, agente de bureau classe I aux écoles primaires Hamelin, Christ-Roi, Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-de-l'Assomption et Masson, poste régulier à temps partiel de 14 h par semaine (40 %), et ce, rétroactivement au 3 août 2015 ;
- Monsieur Jean-Paul Lamarre, ouvrier d'entretien classe II à l'école primaire de la Passerelle, poste régulier à temps partiel de 27 h 30 par semaine (70,97 %), et ce, à compter du 31 août 2015 ;
- Madame Joanic Boucher, éducatrice en service de garde à l'école primaire Val-de-Grâce, poste régulier à temps partiel de 19 h 27 par semaine (50,06 %), et ce, à compter du 27 août 2015 ;
- Madame Manon Cyr, éducatrice en service de garde à l'école primaire Dominique-Savio, poste régulier à temps partiel de 17 h 04 par semaine (48,69 %), et ce, à compter du 27 août 2015 ;

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

- Madame Geneviève Gilbert, éducatrice en service de garde à l'école primaire St-Jean-Bosco, poste régulier à temps partiel de 14 h 33 par semaine (40,94 %), et ce, à compter du 21 août 2015 ;
- Madame Chantal Desjardins, éducatrice en service de garde à l'école primaire Brassard/St-Patrice, poste régulier à temps partiel de 13 h 01 par semaine (37,17 %), et ce, à compter du 21 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN**

CE-2015-31

Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2015-2016 à :

- Monsieur Hugo Marcotte, enseignant à l'école secondaire de l'Odysée à Valcourt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 10**

CE-2015-32

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Le président

---

La secrétaire générale